



COMMUNE
AVENSAN

REPUBLIQUE

DEPARTEMENT D'

Envoyé en préfecture le 28/04/2023

Reçu en préfecture le 28/04/2023

Publié le

ID : 033-213300221-20230427-2023_04_23-BF



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVENSAN**

Nombre de membres

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	12

Vote

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication ou notification du :

Séance ordinaire du 27 Avril 2023

L'An deux mil vingt-trois et le vingt-sept du mois d'Avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de AVENSAN s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BAUDIN Patrick, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21 avril 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 21 avril 2023.
Présents : Mmes : ARNAUD Patricia, DUPUY Marie-Noëlle, LAFITEAU Mariannick, LURTON Marie-Laure, MOREAU Martine - M. BARBOT Yann, BAUDIN Patrick, DUTHIN Henri, JACOBS Christophe, NURBEL Patrick, PICOT Sébastien.
Excusés : Mme BURELLI Barbara, M. REYCHLER Antony.
Procuration : Mme BURELLI Barbara à Mme ARNAUD Patricia, M. REYCHLER Antony à M. JACOBS Christophe.
Le quorum ayant été atteint, le président a ouvert la séance à 9H35. Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M NUBEL Patrick a été nommé secrétaire de séance.

2023/04/23 – Approbation du compte administratif 2022 – Budget communal

Madame Patricia ARNAUD présente le compte administratif 2022 – Budget communal. Celui-ci s'établit ainsi à la clôture de l'exercice :

Opération de l'exercice	Section de Fonctionnement	Dépenses	Recettes
	Section d'investissement	2 092 775,28	2 488 502,05
		431 629,95	121 727,18
Report de l'exercice 2021	Report en section de fonctionnement		1 030 244,03
	Report en section d'investissement		530 869,59
Total (opération de l'exercice + reports)	Section de Fonctionnement	2 092 775,28	3 519 746,08
			1 425 970,80
	Section d'investissement	431 629,95	652 596,77
			220 966,82
Restes à Réaliser (à reporter en 2023)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	518 800,00	
Résultats cumulés	Section de fonctionnement	2 092 775,28	3 519 746,08
	Section d'investissement	950 429,95	652 596,77
	TOTAL CUMULE	3 043 205,23	4 172 342,85
			1 129 137,62

9H50 : Après la présentation, Monsieur Patrick BAUDIN, ordonnateur, quitte la séance. Sous la présidence de M. Henri DUTHIN, doyen de l'assemblée.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,
- Approuve le Compte administratif 2022 établi par l'ordonnateur.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme :
En mairie le 27/04/2023

Le Maire
Patrick BAUDIN

Le secrétaire de séance,
Patrick NURBEL